

Atelier de concertation du mercredi 23 novembre 2011 Section rue Commandant Lherminier / rue du 4 août 1789

PARTICIPANTS

Didier Vullierme - adjoint déplacements - Villeurbanne
Gérard Claisse - vice président participation citoyenne - Grand Lyon
Olivier Bataillon
Paul Besson
Philippe Heurtel
Serge Joubert
Michel Luseti
Michel Marec
Rémi Valette
Agnès Zilber

Nelly Nebout - Ilex
Guerric Pere - Ilex
Serge Roul - AP Management
Franck Neyron - chargé de mission A nous la belle ville - Villeurbanne
Nicolas Belmonte - service déplacements - Villeurbanne
Mireille Maquaire - service espaces verts - Villeurbanne
Candice Lanuc - Sémaphores
Brigitte Badina - Mission participation citoyenne - Grand Lyon

INTRODUCTION

M. Didier Vullierme, maire adjoint de Villeurbanne délégué aux déplacements et à la voirie, souhaite la bienvenue aux habitants et ouvre la séance. Il précise que l'objectif de cet atelier est de présenter les grands principes du projet de réaménagement du cours Emile Zola dans un premier temps, puis d'écouter les remarques et avis des riverains et d'en débattre afin d'enrichir le travail de l'équipe d'Ilex et de répondre aux interrogations des participants.

PRÉSENTATION DE L'EVOLUTION DE LA DEMARCHE DE CONCERTATION

Candice Lanuc, du cabinet Sémaphores, rappelle le déroulement de la démarche de concertation depuis la réunion publique du 21 septembre 2011.

- Des sessions d'ateliers en marchant (ateliers réalisés sur site) ont été organisées sur la section courante et le secteur Cusset les 3 et 5 octobre dernier.
- Ces ateliers ont été complétés par un micro-trottoir afin de rencontrer un public usager de cet espace qui ne participe pas aux réunions publiques. L'objectif était également de diversifier les profils d'habitants : maman avec enfants, étudiants...

Il ressort de ces « micro trottoirs » que pour les personnes interrogées, la circulation des piétons sur les trottoirs n'est pas un problème excepté sur les trottoirs en sortie du métro Flachet. Par ailleurs l'espace Maison du Livre de l'Image et du Son (MLIS)/ Centre Culturel de la Vie Associative (CCVA) est perçu comme un espace de passage, un espace minéral qui ne donne pas envie de s'arrêter. Il dispose néanmoins d'un potentiel si l'on y trouvait plus de végétation, de l'ombre.

PRÉSENTATION DU PROJET ET ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

Guerric Peré, directeur général de l'agence Ilex, maître d'œuvre du projet, présente les grands principes du réaménagement sur la section courante, en s'intéressant plus précisément à la première tranche opérationnelle : cours Emile Zola entre les rues Commandant Lherminier et 4 août 1789.

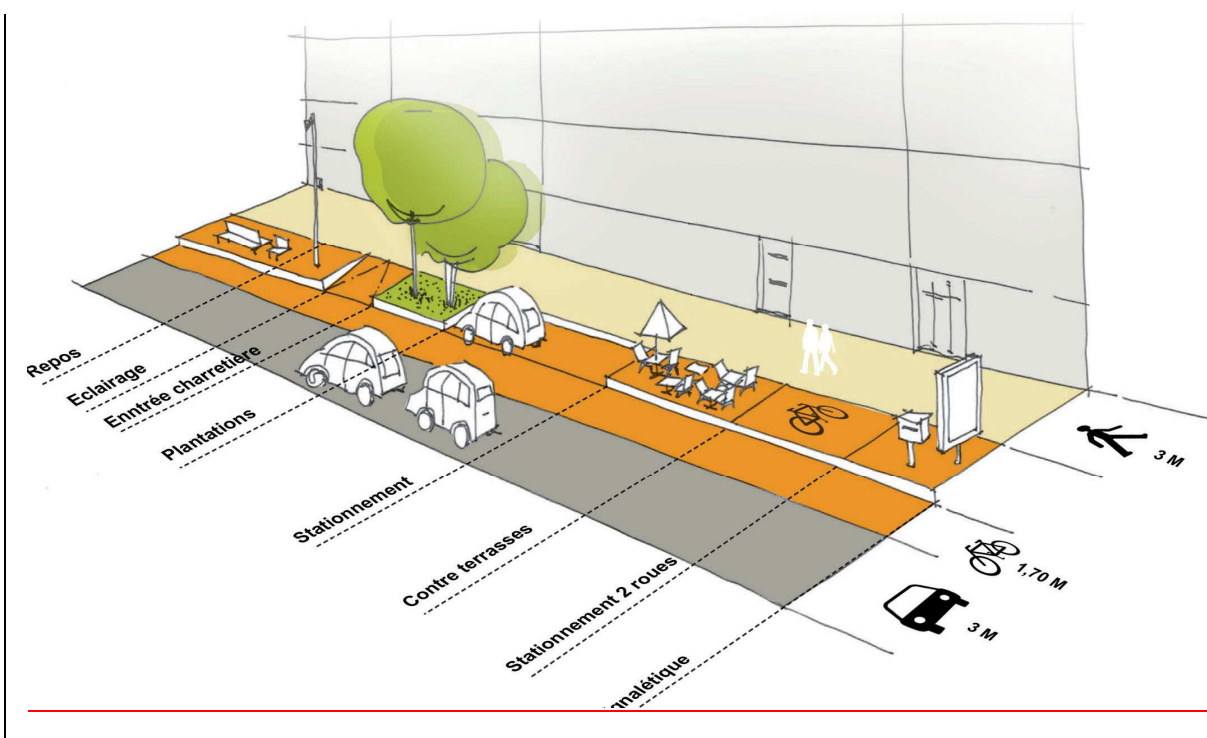
Le travail est actuellement dans une phase de schématisation d'intervention globale sur le secteur et non dans une phase de conception détaillée.

L'objectif de cet aménagement est de considérer le Cours Emile Zola comme un axe de vie avec des espaces verts et des équipements publics et non comme une simple voirie. L'objectif de l'intervention d'Ilex est de pacifier cet axe en donnant plus de place aux modes doux (piétons et cyclistes).

Présentation de la section courante

Le ruban

Aujourd'hui, le cours Emile Zola compte 2x2 voies dédiées à la circulation automobile : la voiture occupe 75% de l'espace public. Il s'agit de faire évoluer ce profil par la suppression de deux voies automobile, l'insertion d'une piste cyclable, l'élargissement des trottoirs et la proposition d'une bande technique de chaque côté de la voirie.



La bande technique pourra accueillir alternativement plusieurs fonctions : stationnement, terrasses de café, espace vert, mobilier urbain... Chaque espace (la voirie, la bande technique et le trottoir) sera identifié par un revêtement différent afin d'inciter au respect des différents usages. L'espace constitué par la piste cyclable et la bande technique apportera une continuité au Cours, il sera appelé le « ruban » dans cette présentation. C'est lui qui assurera l'unité du cours dont le profil et l'ambiance varient selon les sections.

Les carrefours

Environ 60 carrefours, à densités de circulation inégales, jalonnent le cours Emile Zola. Afin de pacifier l'espace public, le parti d'aménagement des carrefours à faible circulation (rues de desserte) en entrées charretières est proposé. Il s'agit de ne pas interrompre le plateau du trottoir : ce ne sont plus les piétons qui traverseront une route mais les voitures qui

traverseront un trottoir. Cet aménagement change totalement l'image de l'espace public en remplaçant l'esprit routier par une ambiance piétonnière.

L'éclairage

L'éclairage actuel, mis en place lors du réaménagement du cours à l'occasion du passage du métro, est assuré par des candélabres de grande hauteur et des ampoules à lumière orangée (système d'éclairage économique à l'époque). Il traduit un vocabulaire autoroutier peu compatible avec un espace urbain.

Le projet d'aménagement propose de diminuer la hauteur des candélabres pour rendre l'espace plus convivial, en s'appuyant sur des technologies plus modernes en matière d'éclairage. L'éclairage sera mieux orienté (vers la chaussée, mais aussi vers le trottoir) et utilisera une lumière blanche afin de rendre les lieux plus conviviaux. Les espaces trottoirs et pistes cyclables disposeront d'un éclairage confortable qui « montre le chemin », et les mâts seront probablement implantés en quinconce pour assurer une continuité de l'éclairage et ne pas encombrer l'espace public.

Enfin, les lumières bleues, installées il y a quelques années, seront conservées pour garder la touche Villeurbannaise.

Echanges avec les habitants

Un citoyen :

La piste cyclable sera utilisée comme bande de stationnement temporaire ; pourquoi ne pas inverser piste cyclable et la bande technique ?

Guerric Peré :

Les échanges avec les associations de cyclistes ont abouti à cette proposition, qui était dans le cahier des charges de la consultation à laquelle nous avons répondu. Ce choix a été fait pour des questions de sécurité aux carrefours : les vélos sur les trottoirs ne sont pas visibles des automobilistes et cela crée des conflits avec les voitures qui tournent à droite. Il s'agissait également de répondre aux problèmes de sécurité entre les cyclistes et les piétons. Les principes généraux d'aménagement ont tendance à protéger les cyclistes des voitures sur les grands axes et à protéger les piétons des vélos sur le reste du réseau. Nous sommes dans la deuxième configuration.

Un citoyen :

La largeur de 2x3 m de voirie sera-t-elle suffisante pour que deux bus puissent se croiser ?

Guerric Peré :

Ce principe a été validé par Kéolis (exploitant des transports en commun). D'autres études de circulation sont en cours et viendront confirmer ou faire évoluer nos propositions, en particulier au niveau des carrefours.

Un citoyen :

Comment vont-être organisés les mouvements de tourne-à-gauche, notamment au niveau de Flachet ?

Guerric Peré :

Les études de trafic en cours permettront d'adapter la disposition de la voirie en fonction des principaux mouvements de la circulation.

Un citoyen :

Le ramassage des ordures ménagères congestionnera le Cours, en particulier au niveau de la résidence située vers la station Flachet, car ce sont près de 30 bacs qui doivent être ramassés chaque jour. Quelles solutions sont envisageables pour gérer cette situation ?

Guerric Peré :

On ne va pas créer une troisième voie pour les camions poubelle. Cependant, le ramassage des ordures ne se fait pas forcément aux heures de pointe. De plus, il sera toujours possible de doubler le camion en empruntant l'autre voie.

Gérard Claisse :

On peut envisager de modifier les horaires de ramassage pour minimiser les nuisances en matière de circulation (horaires décalés comme cela se fait sur certaines voiries à cause du tramway).

Un citoyen :

Quelle sera la place de la piste cyclable au niveau des arrêts de bus ?

Guerric Peré :

Elle devra s'interrompre. Nous serons dans un contexte de ville pacifiée dans laquelle on respecte les différents usages et on peut donc les superposer sans générer de conflit. Pour exemple, des zones de rencontre ont été créées avec succès en Suisse où les piétons, les vélos et les voitures cohabitent et se respectent. C'est l'avenir des grandes villes. On ne peut plus vivre avec 75 % de l'espace réservés aux voitures.

Un citoyen :

C'est intéressant de délimiter l'espace dédié aux terrasses de café car actuellement on observe une utilisation plutôt anarchique des trottoirs et l'espace disponible pour la circulation n'est pas toujours satisfaisant.

Par ailleurs, il ne me semble pas que les trottoirs soient trop étroits, est-ce indispensable d'avoir 3 m de trottoirs ?

Guerric Perré :

L'objectif de l'aménagement est de rendre les trottoirs confortables, d'inciter à la flânerie et aux déplacements à pied (en lieu et place de la voiture) par cet aménagement.

Un citoyen :

Ce ne sera pas le cas si les gens ne respectent pas les différents usages (stationnement sur les pistes cyclables notamment). Il faudra que la police municipale soit présente et verbalise.

Guerric Peré :

L'aménagement devra inciter au respect des usages, mais une certaine rigueur dans la gestion de l'espace, surtout au moment de la livraison, sera certainement indispensable. Il faudra aider les gens à perdre de mauvaises habitudes.

Un citoyen :

En ce qui concerne l'aménagement des carrefours en entrée charretière, ça peut être dangereux si la visibilité n'est pas bonne.

Guerric Peré :

Un travail sera fait sur la disposition du mobilier urbain afin de garantir une bonne visibilité pour les automobilistes. Et il s'agit d'un principe que nous proposons, mais qui devra être étudié carrefour par carrefour, une fois toutes les données de circulation connues.

Un citoyen :

Le fait de baisser l'éclairage va-t-il entraîner une augmentation du nombre de lampadaires ?

Guerric Peré :

Non, les progrès réalisés sur le matériel (cône d'éclairement, ainsi que qualité des ampoules) compensent l'abaissement de la hauteur. Par ailleurs, comme je l'indiquais tout à l'heure, nous proposons de disposer ces mâts en quinconce afin de ne pas avoir d'effet « tunnel » de lampadaires.

Présentation de la végétalisation

Guerric Peré présente les principes de végétalisation.

Le Cours Emile Zola sera un axe urbain nouvelle génération où le végétal sera présent sous toutes ses formes.

Des contraintes existent :

- le cadre du métro situé sous l'axe du cours, et très proche de la surface du cours, et avec les contraintes des entrées et sorties - qu'il n'est pas question de modifier
- un égout important (ovoïde), situé de part et d'autre du métro, plus ou moins profond, selon les sections

- des réseaux divers (raccordement en eau potable, électricité, gaz...) situés sous les trottoirs actuels et sur lesquels les interventions sont assez fréquentes.

Pour toutes ces raisons, il n'est pas possible de planter des arbres partout. Le seul espace disponible est la bande technique et de façon non continue.

Nous proposons donc que les arbres soient plantés par groupes dans des fosses continues pour permettre un meilleur développement racinaire. On pourra planter également des arbres dans les surlargeurs ponctuelles. Nous proposons de multiplier le nombre d'essences pour diminuer la vulnérabilité aux maladies et améliorer l'aspect paysager.

Enfin, des micro-jardins de 4 à 5 m de côté pourraient être disposés dans les surlargeurs. Ils pourraient accueillir une végétation basse.

L'idée de végétaliser également les parties privées, les pignons d'immeubles, etc. est proposée mais elle est hors projet « Emile Zola ». La ville de Villeurbanne pourrait proposer un accompagnement des copropriétés dans ce projet, par le biais de son plan paysages.

Echanges avec les habitants

Un citoyen :

Le fait de mettre plusieurs essences permet effectivement de diminuer la vulnérabilité aux maladies mais ce serait bien également de choisir ces essences avec des périodes de floraison différentes pour les étaler dans l'année.

Est-ce que l'aspect entretien est pris en compte ? Est-ce que tous ces espaces verts ne risquent pas de coûter cher en entretien ?

Guerric Peré :

Nous ne sommes pas encore assez avancés dans nos réflexions pour vous présenter une palette végétale. Mais nous proposons effectivement de diversifier les essences pour lutter contre les maladies, mais aussi varier les ambiances sur le cours. Sur le plan que je vous présente, nous avons disposé des bouquets d'arbres, mais il ne seront pas systématiquement disposés ainsi. Cela dépendra des possibilités que nous laissera le sous-sol.

En ce qui concerne l'entretien, cela relève aussi du civisme des gens. Pourquoi ne pas proposer des micro-jardins à la population : c'est elle qui se l'approprie, qui décide de ce qu'elle veut y planter, de son entretien... Un travail pourrait être initié sur un espace avec un accompagnement de la ville de Villeurbanne. Mireille Maquaire, du service des espaces verts, ici présente, est bien entendu associée à nos réflexions.

Un citoyen :

Avez-vous discuté avec les services techniques des contraintes pour planter des arbres ?

Guerric Peré :

Oui, nous protégerons les canalisations d'assainissement (des études techniques sont en cours pour déterminer le meilleur moyen de protéger la grosse canalisation en béton), respecterons les distances afin de ne pas endommager les réseaux, et ne planterons des

arbres qu'à partir d'1,50 m de réserve de terre. C'est la raison pour laquelle nous ne vous présentons ici qu'un principe, les études plus fines nous permettront d'identifier les lieux susceptibles d'accueillir de grands sujets.

J'insiste juste sur le fait que le cours étant rectiligne, il n'est pas besoin d'avoir un alignement continu pour donner une ambiance de verdure.

Un citoyen :

Est-il possible de profiter des travaux pour passer le réseau d'assainissement en séparatif (séparer le réseau des eaux usées domestiques du réseau d'évacuation des eaux pluviales) ?

Guerric Peré :

Dans l'agglomération lyonnaise « ancienne », tout est aménagé avec un réseau unitaire . Cette transformation n'est pas prévue car elle nécessiterait des travaux très importants et de la place dans le sous-sol. Or les contraintes sont très fortes sur le cours Emile Zola, comme je l'ai expliqué auparavant.

Par contre, dans des quartiers nouveaux, comme à la Confluence, la mise en place de réseaux séparatifs est réalisée.

De même certains ont évoqué la possibilité d'enfouir les « silos à verre » pour libérer de la place sur les trottoirs. Ceci est envisageable dans des quartiers « neufs », au sous-sol peu encombré. Ici, nous devons faire un mieux pour limiter la gêne, tout en répondant aux besoins des citoyens.

Un citoyen :

Il faudra faire attention à ne pas placer les micro-jardins sur des itinéraires naturels des piétons.

Guerric Peré :

Leur position sera étudiée en fonction des usages du trottoir à l'endroit envisagé. Nous aurons l'occasion d'en reparler avec vous, en sollicitant votre connaissance fine des lieux, des usages.

Ces micro-jardins seront protégés par une petite lisse. Ils ne seront pas surélevés pour ne pas constituer d'obstacle visuel.

Présentation de l'esplanade CCVA/MLIS

Guerric Peré présente les principes d'aménagement de cet espace délimité par trois équipements publics majeurs, et qui est parfois utilisé pour des manifestations culturelles (Fête du livre jeunesse). Ce lieu est également marqué par la présence des colonnes miroirs et de lignes de pierre au sol (sur le parvis du CCVA), œuvre d'art avec laquelle il faut composer. Il est donc proposé de reprendre le nivellement dans son ensemble pour restituer un plateau en continuité et résoudre les problèmes de différences de niveaux particulièrement importants vers la salle Raphael de Barros. Ceci permettra de donner plus de place aux piétons, de réduire la vitesse des véhicules. Cette place sera aménagée comme une zone de rencontre avec un revêtement spécial pour la distinguer. Le calepinage (dessin des pierres disposées au sol) des lignes filantes sera repris. Les trois équipements publics seront mis en valeur par un éclairage spécifique, probablement différent de celui du cours.

Nous proposons également de végétaliser l'accroche de la rue de France, ce qui entraînera la suppression de quelques stationnements pour créer une entrée de quartier végétale.

Echanges avec les habitants

Un citoyen :

Avez-vous prévu des bancs pour s'asseoir ?

Guerric Peré :

Nous ne sommes pas à ce niveau de détail mais il y en aura sûrement. Cependant, il ne faut pas trop encombrer cette place qui doit rester disponible pour des événements.

Un citoyen :

Il ne faut pas trop supprimer de stationnement, les équipements publics drainent beaucoup de voitures.

Il faudra faire attention à ne pas choisir un revêtement glissant pour les piétons et les voitures, comme c'est le cas actuellement avec ce revêtement en pierre.

Guerric Peré :

La nature des revêtements n'est pas encore définie. Elle pourra être en béton bitumineux ou en béton classique. Ceci est à l'étude avec les services techniques. On peut faire beaucoup de chose avec l'enrobé ; c'est comme le nougat : il y a du miel, des blancs d'œufs et des amandes, des noisettes, en quantité variable. C'est ça qui fait sa qualité.

Il pourra y avoir également quelques pierres mais très localement.

Un citoyen :

Comment aller-vous empêcher le stationnement sans plot pour l'interdire ?

Guerric Peré :

Il faudra bien sûr prévoir un accompagnement pour changer les habitudes (information, verbalisation).

Un citoyen :

Y aura-t-il une restriction de vitesse sur la zone de rencontre ?

Guerric Peré :

On peut supposer que cette zone sera limitée à 30km/h mais pour l'instant rien n'est défini. Le but de l'aménagement que nous réfléchissons est également d'inciter à une réduction de la vitesse.

Un citoyen :

Peut-on supprimer les feux tricolores de certains carrefours ?

Guerric Peré :

L'étude est en cours. C'est effectivement une idée intéressante qui est en accord avec le traitement des carrefours en entrée charretière.

CONCLUSION

Gérard Claisse conclue la séance en restituant les principales remarques émises.

Il rappelle que les principes d'aménagement seront précisés tout au long des études : avant-projet puis projet. Ce projet est ambitieux, c'est une conception innovante qui transforme une route en rue. Le projet comporte un véritable volet paysager avec le concept de ruban, fil continu tout au long du Cours.

Rappel des prochains temps de rencontre :

- le mercredi 30 novembre 2011 pour l'atelier portant sur le secteur Cusset
- le mercredi 07 décembre 2011 pour la restitution des éléments ressortis de ces deux ateliers.